

DEC132894DR11

**Décision donnant délégation de signature à M. Sébastien BERGER, directeur de l'unité mixte de service UMS2920 intitulée Observatoire des Micro et Nano Technologies (OMNT), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

**Vu** la décision n° 08A011DSI du 19 décembre 2008 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de service UMS2920 intitulée Observatoire des Micro et Nano Technologies (OMNT)], et nommant M. Stéphane FONTANELL, directeur de cette unité ;

**Vu** la décision n° 110454INSIS du 04 février 2011 portant prorogation de l'UMS2920 pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ;

**Vu** la décision n° 122234INSIS du 31 août 2012 portant nomination de M. Sébastien BERGER aux fonctions de directeur de l'UMS 2920 ;

**Vu** la décision n° 132193INSIS du 26 septembre 2013 portant nomination de M. Patrice RANNOU aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de service UMS2920 intitulée Observatoire des Micro et Nano Technologies (OMNT)] ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Sébastien BERGER, directeur de l'unité UMS2920, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sébastien BERGER, délégation de signature est donnée à M. Patrice RANNOU, CR1 CNRS, directeur adjoint et à Mme Catherine LO CICERO, TCE CNRS, assistante de l'unité, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

La décision n° 122433DR11 du 12 septembre 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 3 octobre 2013

Le Délégué Régional

Jérôme VITRE

---

<sup>1</sup> Soit 130 000 Euros HT au 01/01/2012